GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION DE ILLE-ET-VILAINE

Ce guide est diffusé gratuitement, retrait sur place, à la :

→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine (DDCSPP)

15 avenue de Cucillé - CS 90 000 - 35919 RENNES CEDEX 9

Tél.: 02 99 59 89 00 - courriel: ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr

Site Internet: www.ille-et-vilaine.gouv.fr

(rubrique "politiques publiques" puis "Jeunesse, sports et vie associative")

Il est aussi disponible auprès des bureaux des associations de la Préfecture, des sous-préfectures, des communes disposant d'un accompagnateur local de la vie associative (BETTON, BRUZ, CESSON SEVIGNE, CHAVAGNE, DOMLOUP, FOUGERES, GUICHEN, LA GUERCHE DE BRETAGNE, LOUVIGNE DU DESERT, MONFORT SUR MEU, MONTREUIL LE GAST, MORDELLES, NOUVOITOU, PLEINE FOUGERES, REDON, RENNES, ST AUBIN D'AUBIGNE, ST ETIENNE EN COGLES, ST-GREGOIRE, ST-MALO, THORIGNE FOUILLARD, VERN-SUR-SEICHE, VEZIN LE COQUET, VITRE, VIGNOC) et ainsi que des points d'appui associatifs départementaux et régionaux.

Il peut être envoyé par La Poste contre une enveloppe (format 23 x 16,5 minimum) affranchie à 3,40 €. Demande à faire à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine

Ce guide a été financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine avec le soutien du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et du Conseil Régional de Bretagne.

GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION

• Site internet : www.guidepratiqueasso.org

Important : Ce guide n'est pas un ouvrage juridique. Il s'agit d'un guide de primo information en direction du plus grand nombre. Il a été mis sous presse en juin 2013. Il ne prend pas en compte les mesures législatives intervenues après cette date. Aussi, nous vous recommandons de vous reporter à notre site internet pour les mises à jour annuelles.

- Éditeur : FAL Éditions, association loi 1901 9 rue des Olivettes BP 74107 44041 Nantes CEDEX 1
- Courriel: faleditions@fal44.org

Cette 10ème édition a été rédigée par Sophie Guérin, responsable adjointe vie associative FAL 44, par Aurélien Chauvet, chargé de mission FAL 44, par Florence Lacaze, responsable vie associative FAL 44 et par Dominique Bécot, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de la DRJSCS des Pays de la Loire. Ce guide est soutenu dans sa diffusion par la CPCA nationale.

- Remerciements : Jean Pierre Vial, Mission d'Appui Transversal et Territorial de la DRJSCS des Pays de la Loire, DJEPVA Ministère chargé de la vie associative et l'ensemble de nos relecteurs et relectrices.
- Conception graphique et mise en pages : Kiaï > Alexandre Gourdon > http://kiaii.wordpress.com
- Édition : FAL Editions / septembre 2013 / ISBN : 978-2-9533993-2-5 / dépôt légal : à parution.
- Imprimerie : La Contemporaine Sainte-Luce-sur-Loire

Toute reproduction intégrale ou partielle est interdite, sauf accord écrit de l'éditeur (loi du 11 mars 1957 - code de la propriété intellectuelle)

INTRODUCTION

ÉDITORIAL

La vie associative va de pair avec le bénévolat!

Le mot «bénévolat» signifiait jusqu'à l'aube du XIXème siècle «bienveillant». Au XIXème il est devenu «favorable» pour signifier aujourd'hui «intervenir à titre gracieux». Dans une société tournée vers la consommation et le profit on peut s'étonner que le bénévole soit tant sollicité. Bien avant le XXème siècle, les hommes et femmes se sont réunis pour se porter assistance, défendre une idée ou se divertir. C'est le grand honneur de la loi 1901 d'avoir rétabli après les turbulences du XIXème siècle ce havre de vitalité que les uns ou les autres voudraient bien s'approprier : plus de 12 millions de bénévoles, plus d'un million d'associations et près de deux millions de salariés représentant un million d'emplois en équivalent temps plein.

Les citoyens eux, montrent régulièrement leur attachement à l'action fournie par l'association qu'elle soit locale (fêtes de la musique...) ou nationale (resto du cœur, téléthon...) et font confiance au tissu associatif.

Le bénévolat est le cœur de la vie associative et les milliers de personnes qui, librement et gratuitement, consacrent leur temps et énergie au mieux être collectif, ont besoin dans un environnement juridique et réglementaire aujourd'hui très complexe, d'être soutenus par des actions concrètes telles que ce guide pratique.

Ce document, fruit du travail des délégués départementaux à la vie associative (DDVA) de Bretagne, a pour but de vous permettre de mieux connaître les principales dispositions qui vous concernent dans vos activités bénévoles.

Merci à tous les bénévoles de leur engagement.

Anne BOESINGER

Coordonnatrice Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

LA MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS - MAIA

Un réseau de partenaires au service des associations

Créée en application de la circulaire interministérielle du 22 décembre 1999 relative aux relations de l'État avec les associations, la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) est placée sous la responsabilité du Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA).

La MAIA a, entre autre, pour but la promotion de la vie associative, l'aide et le conseil des associations et des dirigeants. Elle s'adresse à tout type d'associations.

La vocation de la MAIA est d'animer un réseau réunissant les administrations de l'Etat, les associations tête de réseau et les collectivités locales ayant créé un poste d'accompagnateur vie associative sur leur territoire.

Elle assure entre autres les missions suivantes :

- Conseil du Préfet en matière de vie associative ;
- Centralisation et diffusion des informations relatives à la vie associative ;
- Coordination de l'ensemble du réseau d'accueil et d'information des associations ;
- Liaison avec les responsables associatifs du département ;
- Liaison avec les collectivités territoriales ;
- Information et consultation des associations ;
- Formation des coordonnateurs locaux.

Où trouver de l'aide et du conseil pour une association en l'Ille et Vilaine ?

En Ille-et-Vilaine, les associations peuvent être accueillies physiquement dans les communes (cf $4^{\text{ème}}$ de couverture) où se trouvent des accompagnateurs à la vie associative, ainsi qu'auprès des associations « têtes de réseaux » et des services de l'État.

En ces lieux d'écoute, d'information et de conseil, les spécialistes de la vie associative vous répondent par téléphone ou vous accueillent sur rendez-vous. Ils peuvent prendre en compte la situation particulière de l'association et apporter des réponses adaptées, tant sur le plan technique ou pédagogique que pour un développement stratégique de l'association.

Délégué Départemental à la Vie Associative en Ille-et-Vilaine : Nicolas PARQUIC

Tél.: 02 99 28 36 38 (permanence en matinée) Courriel: nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr www.ille-et-vilaine.gouv.fr (rubrique "vie associative")

Secrétariat :

Tél.: 02 99 28 36 40

Courriel: ddcspp-solidarites@ille-et-vilaine.gouv.fr

INTRODUCTION

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'ILLE-ET-VILAINE FAVORISE LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ASSOCIATIF

Le Département d'Ille-et-Vilaine a inscrit le soutien à l'économie sociale et solidaire comme une priorité de son projet stratégique car il partage les valeurs de ce secteur qui joue un rôle déterminant dans le développement économique et social. Le Département souhaite ainsi accompagner le développement des associations, des coopératives et des mutuelles, en confortant leur implantation sur tout le département.

Le poids de l'économie sociale et solidaire est important en Ille-et-Vilaine et particulièrement celui du secteur associatif qui emploie 35 000 salariés, sans compter la contribution des bénévoles. Ces associations œuvrent dans tous les domaines, pour l'intérêt général.

Dans le cadre de sa démarche de démocratie participative, le Conseil général a mis en place un Comité consultatif de l'économie sociale et solidaire, véritable laboratoire d'idées, composé d'acteurs (majoritairement associatifs), d'élus et d'experts dans le domaine.

Le Département s'est également engagé à accompagner les dynamiques locales en favorisant la mise en réseau territorial des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans chaque pays, afin de structurer et soutenir la création, le développement et la mutualisation. Ces pôles de développement de l'ESS sont des lieux ressources pour les associations du territoire et leurs projets.

Au-delà du soutien financier apporté aux intercommunalités pour financer des projets associatifs dans le cadre des contrats de territoire et des subventions versées pour des projets sectoriels, le Département intervient également auprès des associations pour :

Soutenir leur création et leur développement économique

- Accompagnement à l'ingénierie grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
- Aide à la création d'emplois d'encadrant dans les structures d'insertion par l'activité économique
- Soutien aux projets innovants
- Promotion de l'achat responsable

Favoriser le maintien et la création d'emplois associatifs

- Pérennisation des postes emplois jeunes
- Soutien à la création de groupements d'employeurs associatifs

Favoriser le retour à l'emploi par le Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CUI-CAE) dans les associations du secteur non-marchand ainsi que dans les ateliers et chantiers d'insertion par l'activité économique. L'Etat et le Conseil général apportent des aides mensuelles à la rémunération, pour l'emploi de bénéficiaires du RSA et assurent leur accompagnement.

Tous ces dispositifs sont détaillés sur le site du Département : www.ille-et-vilaine.fr (rubrique économie)

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Service Economie, innovation Hôtel du Département

1, avenue de la Préfecture - CS 24218 - 35042 Rennes cedex

Tel: 02 99 02 35 35

Courriel: anne.le-tellier@cg35.fr Site Internet: www.ille-et-vilaine.fr

ADRESSES ADMINISTRATIVES UTILES À LA VIE ASSOCIATIVE EN ILLE-ET-VILAINE

Depuis le 1er janvier 2010, l'organisation des services de l'Etat en Ille-et-Vilaine et en Bretagne, comme sur l'ensemble du territoire, a fortement changé.

En Ille-et-Vilaine, la dizaine de services déconcentrés de l'État, dont les dénominations nous étaient familières depuis les années 70 (DDJS, DDASS, DDE...), a été principalement regroupée en deux directions à compétence interministérielle : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Quelques adresses de services de l'État : La direction départementale de la cohésion sociale et

Le greffe des associations : déclaration de création, modification et dissolution des associations.

→ Préfecture d'Ille-et-Vilaine

3, avenue de la Préfecture - 35026 Rennes cedex 9 Bureau des associations, Tel : 02 99 02 14 22 Permanence téléphonique lundi de 14h00 à 16h00 et jeudi de 9h30 à 11h30.

Permanence guichet mardi et jeudi de 13h30 à 16h.

Tel standard: 02 99 02 10 35

Site Internet: www.ille-et-vilaine.gouv.fr

→ Sous Préfecture de Fougères (Vitré inclus)

9, avenue François Mitterrand - BP 101 35031 Fougères cedex Tel: 02 99 94 56 00

Courriel: sp-fougeres-vitre@ille-et-vilaine.gouv.fr

Sous Préfecture de Redon

Place Charles de Gaulle - BP 90307 35603 Redon cedex

Tel : 02 99 71 14 04

Courriel: sous-prefecture-de-redon@ille-et-vilaine.gouv.fr

→ Sous Préfecture de Saint-Malo

2, rue Toullier - BP 69 - 35412 Saint-Malo cedex

Tel: 02 99 20 22 40

Courriel: sous-prefecture-de-saint-malo@ille-et-

vilaine.gouv.fr

Déclarez en ligne la création d'une association : https://compteasso.service-public.fr

→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

15 avenue de Cucillé - CS 90 000

35919 Rennes cedex 9 Tel accueil : 02 99 59 89 00

Courriel: ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr

Site Internet: www.ille-et-vilaine.gouv.fr ("politiques publiques")

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) regroupe les compétences départementales précédemment exercées par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS), la mission départementale Droits des femmes et Égalité, le service cohésion sociale de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, la direction départementale des services vétérinaires (DDSV), la direction départementale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF).

• Service Jeunesse et Sports,

Courriel: ddcspp-js@ille-et-vilaine.gouv.fr

• Service Solidarités et Vie Associative,

Courriel: ddcspp-solidarites@ille-et-vilaine.gouv.fr

• Service des Politiques d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions,

Courriel : ddcspp-pile@ille-et-vilaine.gouv.fr
• Mission droit des femmes et égalité,

Tel: 02 99 28 35 65

Courriel: sonia.magalhaes@ille-et-vilaine.gouv.fr

 Service de la protection des consommateurs et de la régulation économique, Tel : 02 99 29 76 00 Courriel : ddcspp.pcre@ille-et-vilaine.gouv.fr,

Site Internet : www.dgccrf.bercy.gouv.fr
• Service Sécurité Sanitaire de l'Alimentation

Courriel : ddcspp-ssa@ille-et-vilaine.gouv.fr
• Service Santé et Protection Animales et Végétales

Courriel : ddcspp-spav@ille-et-vilaine.gouv.fr
• Service de la Protection de l'Environnement et de la Nature

Courriel: ddcspp-pen@ille-et-vilaine.gouv.fr

→ Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre - CS 23167

35031 Rennes Cedex

Tel accueil : 02 90 02 32 00

Courriel: ddtm-35@ille-et-vilaine.gouv.fr

→ Délégation à la Mer et au Littoral

27 quai Duguay Trouin BP 70 35406 Saint-Malo cedex

Tel: 02 99 40 68 30

Courriel: ddtm-dml@ille-et-vilaine.gouv.fr

→ INTR●DUCTION

→ Unité Territoriale 35 de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Immeuble Le Newton - 3 bis avenue de Belle Fontaine, TSA 71732, 35517 Cesson-Sévigné Cedex

Tel: 02 99 12 22 22

Site Internet: www.travail-emploi-sante.gouv.fr

→ Direction Régionale des Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine (Fiscalité des associations)

Cité administrative

Bd de la Liberté - 35201 Rennes cedex 9

Tel: 02 99 29 35 00

Site Internet: www.impots.gouv.fr

→ Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

19 A rue de Chatillon - BP 73172 35031 Rennes cedex

Tel: 02 99 31 36 37

Courriel: ddpjj-rennes@justice.fr

→ Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Ille-et-Vilaine

(agrément sortie scolaire du premier degré)
1, quai Dujardin - BP 3145 - 35031 Rennes cedex

Tel: 02 99 25 11 31

Courriel: ce.divel35@ac-rennes.fr Site Internet: www.ia35.ac-rennes.fr

→ Tribunal de grande instance de Rennes

Cité judiciaire - 7 rue Pierre Abélard - BP 3127 35031 Rennes cedex

Tel: 02 99 65 37 37

Courriel: tgi-rennes@justice.fr, Site Internet: www.justice.gouv.fr

→ Maison de l'avocat (centre de médiation)

6 rue Hoche - 35000 Rennes

Tel: 02 99 38 19 21

Courriel : info@ordre-avocats-rennes.fr Site Internet : www.ordre-avocats-rennes.com

→ Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé

3 place du Général Giraud CS 54257

35042 Rennes cedex Tel: 02 99 33 34 00

Site Internet: www.ars.bretagne.sante.fr

Conseil général :

→ Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture - CS 24218 35042 Rennes cedex

Tel : 02 99 02 35 35

Courriel: conseil-general@cg35.fr Site Internet: www.cdg35.fr

→ Conseil départemental d'accès aux droits d'Ille-et-Vilaine (CDAD)

Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard CS 73127 - 35031 Rennes cedex

téléphone : 02 23 44 85 78

Courriel : cdad-ille-et-vilaine@justice.fr Site Internet : www.cdad-illeetvilaine.justice.fr

Autres adresses:

→ Pôle emploi. Direction Territoriale d'Ille-et-Vilaine

6 Square R. Cassin CS 20843 - 35708 Rennes cedex 07

Site Internet: www.pole-emploi.fr

→ U.R.S.S.A.F. de Rennes

6 rue Robert d'Arbrissel - 35052 Rennes cedex

Tel: 3957

Courriel: urssaf.rennes@urssaf.fr Site Internet: www.rennes.urssaf.fr

Chèque Emploi Associatif: www.cea.urssaf.fr

→ Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine

7 Cours des Alliés - 35028 Rennes cedex 9

Tel: 08 10 25 35 10

Site Internet: www.35.caf.fr

→ Mutualité sociale agricole

MSA des Portes de Bretagne 35027 Rennes cedex 9

Tel: 02 99 01 80 80

Courriel : contact@portesdebretagne.msa.fr Site Internet : www.msaportesdebretagne.fr

→ Société des auteurs compositeurs et éditeurs (SACEM)

12, avenue du sergent Maginot - 35000 Rennes cedex

Tel: 02 23 44 02 30

Courriel : delegue.rennes@sacem.fr Site Internet : www.sacem.fr

Portail de l'administration française :

www.service-public.fr

ACCOMPAGNATEURS DÉPARTEMENTAUX À LA VIE ASSOCIATIVE

Ce sont des associations et personnes ressources spécialistes d'un ou plusieurs domaines. Ils sont en capacité d'apporter des réponses juridiques, organisationnelles à vos questions, tout en étant des acteurs de la vitalité associative.

→ Profession sport 35 et Groupement d'employeur sport Bretagne

Maison Départementale des Sports 13B avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex Tel : 02 99 84 38 96 et 09 64 18 87 57

Courriel: secretariat35@profession-sport-loisirs.fr Site Internet: www.profession-sport-loisirs-ille-vilaine.org

→ Groupement d'Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire en Ille-et-Vilaine (GEDES 35)

Maison de l'Economie Sociale et Solidaire 15 rue Martenot - 35000 Rennes

Tel: 02 23 20 48 55 Courriel: info@gedes35.fr Site Internet: www.gedes35.fr

→ Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne

« 4 bis » 6 cours des Alliés CS 84304 - 35043 Rennes cedex Tel : 02 99 31 57 67 0u 02 99 31 47 48 Site Internet : www.crij-bretagne.com

→ Arts vivants en Ille-et-Vilaine (musiques et danse)

2 avenue Janvier - 35000 Rennes Tel : 02 99 35 45 90

Courriel: isabelle.matas@arvivan.org Site Internet: www.arvivan.org

→ Jardin Moderne (musiques actuelles)

11 rue du Manoir de Servigné - 35000 Rennes

Tel: 02 99 14 37 38

Courriel : ressource@jardinmoderne.org Site Internet : www.jardinmodern.org

→ Maison du théâtre (ADEC)

45 rue Papu - 35000 Rennes

Tel: 02 99 33 20 01

Courriel: contact@adec-theatre-amateur.fr Site Internet: www.adec-theatre-amateur.fr

→ Maison de la Consommation et de l'Environnement

81 Bd Albert 1er (jusqu'à fin 2013), puis...

48 Bd Magenta - 35000 Rennes

Tel: 02 99 30 35 50 Courriel: info@mce-info.org Site Internet: www.mce-info.org

→ Maison Associative de la Santé

36 Bd Albert 1er - 35200 Rennes

Tel: 02 99 53 48 82

Courriel: maisonsante@orange.fr Site Internet: www.maisondelasante.com

→ Centre rennais d'information pour le développement et la solidarité internationale (CRIDEV)

41 avenue Jean Janvier - 35000 Rennes

Tel: 02 99 30 27 20 Courriel: cridev@ritimo.org Site Internet: www.cridev.org

→ Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine

21 rue de la quintaine - 35000 Rennes Tel : 02 99 30 80 89

Courriel : cidff.35@orange.fr Site Internet : www.infofemmes.com

→ Union Départementale des Associations Familiales 35

ZAC Atalante Champeaux Ellipse Maurice Le Lannou

CS 14226 - 35042 Rennes cedex

Tel: 02 23 48 25 55 Courriel: udaf35@unaf.fr Site Internet: www.udaf35.fr

→ Association Régionale d'Information des Collectivités Territoriales

13 Place des Marelles - BP 27305 - 35573 Chantepie cedex

Tel: 02 99 41 50 07 Courriel: info@aric.asso.fr Site Internet: www.aric.asso.fr

→ INTR●DUCTION

LES PÔLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ILLE-ET-VILAINE

Les pôles de l'Economie Sociale et Solidaire sont des réseaux locaux regroupant des associations, des coopératives, des mutuelles... et des personnes partageant les valeurs et les principes de l'économie sociale et solidaire.

Ils conduisent des actions de soutien à l'entrepreneuriat solidaire et au développement d'activités innovantes : aide à l'émergence de projets, soutien aux démarches de mutualisation et d'innovations organisationnelles, développement de financements solidaires, accompagnement des démarches de progrès (fonctionnement, utilité sociale...), sensibilisation sur la commande publique et la réponse aux marchés publics...

Ils animent des actions partenariales sur des filières ou secteurs d'activités : Eco-construction, services aux personnes, petite enfance, culture, tourisme, bois-énergie...

Ils initient des actions de promotion de l'économie sociale et solidaire : conférences, « mois de l'ESS », panoramas locaux de l'ESS, relations partenariales...

Vous êtes membre d'une association et souhaitez entrer en relation avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire ? Vous êtes à la recherche de temps d'échanges ? Vous portez un projet de création d'activité durable et solidaire, vous recherchez des partenaires, des conseils ? Vous êtes un citoyen curieux ? Prenez contact avec le pôle de développement de l'économie sociale et solidaire de votre territoire.

Pour connaître plus précisément les fonctions des pôles : www.ess-bretagne.org

→ Chambre régionale de l'économie sociale (CRES)

Centre Alain Savary - 187 Rue de Chatillon - 35200 Rennes Rozenn TANGUY, Tel : 02 99 85 91 91 ou Valérie RINCEL, Tel : 02 99 85 89 53 Courriel : rtanguy@cres-bretagne.org ou vrincel@cres-bretagne.org

Accompagnateurs des pôles Economie Sociale et Solidaires en Ille-et-Vilaine :

→ Pays de Rennes - Réso solidaire Emmanuelle ROUSSET et Elodie DUVAL Maison de l'Economie Sociale et Solidaire 15 rue Martenot 35000 Rennes Tel : 02 99 26 34 60 - 06 79 97 73 37

Tel: 02 99 26 34 60 - 06 79 97 73 37 Courriels: e.duval@resosolidaire.org ou e.rousset@resosolidaire.org www.resosolidaire.org

→ Pays de St-Malo - Horizons solidaires

Anne CASTEL et Charlie DREANO 7-9 rue Roger Salengro 35400 Saint-Malo Tel: 02 99 82 82 34 - 06 87 38 12 68 Courriels: anne.castel@horizons-solidaires.fr et charlie.dreano@horizons-solidaires.fr www.horizons-solidaires.fr

→ Pays de Brocéliande - Brocéliande Richesses Associatives

Cécile BAUER Manoir de la Ville Cotterel - BP 86048 48 rue de Saint-Malo - 35360 Montauban de Bretagne

Courriel: coordination.bras@gmail.com www.broceliande-richesses-associatives.org

→ Pays de Fougères - ÉcoSolidaireS

Aurélien MERLET 36 rue de Nantes - BP 50306 35 303 Fougères cedex

Tel: 02 99 17 05 34

Courriels: contact@ecosolidaires.org et aurelien.merlet@ecosolidaires.org www.ecosolidaires.org

→ Pays des Vallons de Vilaine - Vallons Solidaires

Guillaume BONNEAU ou Rozenn MORO Maison des associations - 43 rue de Fagues 35580 Guichen

Tel : 07 61 20 87 01

Courriel: pole@vallons-solidaires.fr www.vallons-solidaires.fr

→ Pays de Redon et de Vilaine - La CADES Géraldine VALAIS

13 rue des Douves BP 90646 - 35606 Redon cedex

Tel: 02 99 71 69 33 - 06 70 11 96 15,

Courriel: coordination@la-cades.fr - www.la-cades.fr www.servicesalapersonne-paysderedon.org

→ Pays de Vitré - Portes de Bretagne solidaires Sonia VELLY

27 rue Notre-Dame 35500 Vitré

Tel: 02 99 75 04 60

Courriel: portesdebretagnesolidaires@gmail.com

Tel: 02 99 06 32 44

LA RÉGION ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

La Région Bretagne a inscrit le développement de la vie associative au cœur de sa politique économique. Car, au-delà de l'apport sociétal, elle considère que les associations contribuent pleinement au devenir de la Bretagne. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte à sa juste mesure : aux côtés des coopératives et mutuelles, environ 60 000 associations sont en activité et plus de 10 500 d'entre elles emploient près de 97 500 salariés. Ce qui représente environ 10 % de l'emploi breton.

En effet, depuis plus d'un siècle, les associations ont largement œuvré pour faire de la Bretagne une terre d'innovation et la Région est convaincue qu'elles jouent, aujourd'hui, un rôle moteur dans la construction d'un modèle breton de développement solidaire et durable. Permettre aux associations de mieux connaître les actions réalisées sur leurs territoires et faciliter le développement de coopération avec d'autres acteurs de l'ESS sont également un axe fort de la politique régionale. Au côté des collectivités locales et l'Etat, la Région, accompagnée de la Chambre régionale d'économie sociale (C.R.E.S.) souhaite favoriser la création et l'animation de pôles de développement qui doivent se construire comme des espaces d'échange, de mutualisation et d'émergence de nouvelles activités, créatrices d'emplois et d'utilité sociale.

Les aider à consolider leurs structures financières, à former leurs bénévoles, à innover et à renouveler l'esprit collectif notamment auprès des jeunes générations est également prioritaire. La Région, les Départements et l'Etat en collaboration avec la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) et la CRES, travaillent ensemble sur ces questions.

Parallèlement, pour accompagner les associations dans leur structuration, différentes actions sont mises en place :

- Aide à la création d'emplois associatifs : les associations qui, pour développer des actions en concordance avec les priorités de la Région, souhaitent embaucher, en CDI, un salarié peuvent être accompagnées sur 4 ans. L'objectif est la création d'emplois durables.
- Aide à la consolidation de la structure financière : les associations, ayant une activité économique créatrice ou consolidatrice d'emplois peuvent activer deux outils d'aide à la structuration financière, gérés par Bretagne Active. Le Contrat d'apport associatif ayant pour objectif de renforcer les fonds propres des associations et le fonds régional d'investissement solidaire permettant de couvrir les besoins en fonds de roulement grâce à des prêts participatifs.
- Accompagnement des démarches de conseil et de formation, de mutualisation des emplois : les dirigeants d'association peuvent faire appel à un consultant dans le cadre du dispositif local d'accompagnement. Les actions de formation concernant les bénévoles associatifs sont accompagnées dans le cadre d'un partenariat entre la Région et l'Etat. Par ailleurs, la Région facilite la mutualisation d'emploi via les groupements d'employeurs.

- Conseil Régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex Tel : 02 99 27 10 10

Site Internet: www.bretagne.fr

→ INTR●DUCTION

AUTRES ADRESSES EN BRETAGNE

→ Préfecture de la région Bretagne (SGAR) 3 rue Martenot - 35065 Rennes cedex

Tel: 02 99 02 10 35

site Internet: www.bretagne.gouv.fr

→ Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne 4 Avenue du Bois Labbé - CS 94323

35043 Rennes cedex

Tel: 02 23 48 24 00

Courriel: drjscs35@drjscs.gouv.fr

Site Internet : www.bretagne.drjscs.gouv.fr

→ Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. des Paysde-Loire et Bretagne (immatriculation SIRET)

105 rue des Français libres - BP 77402 44274 Nantes cedex 2

Tel : 02 40 41 75 75 Site Internet : www.siren.fr

→ Rectorat (Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public)

96 ru d'Antrain - CS10 503 - 35 705 Rennes cedex 7

Tel: 02 23 21 77 65

Site Internet: www.ac-rennes.fr

→ Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne

6 rue du Chapitre - CS 24405 - 35044 Rennes cedex

Tel: 02 99 29 67 67

Site internet: www.bretagne.culture.gouv.fr

→ Conseil Économique et Social de Bretagne

7 rue du Gal Guillaudot - CS 26918 - 35069 Rennes cedex

Tel : 02 99 87 18 75

Courriel : ceser@region-bretagne.fr Site Internet : www.region-bretagne.fr

PRESSE ÉCRITE

Ouest-France

10 rue du Breil Z.I. Sud-Est 35051 Rennes Cedex 9 Tel : 02 99 32 60 00

Courriel: tem@-multimedia.com

→ La Chronique Républicaine

39 rue de Nantes 35301 Fougères cedex CS 30607

Tel: 02 99 99 12 15

Courriel: chronique@chronique-republicaine.fr

Chambre Régionale des Comptes

3 rue Robert d'Arbrissel - CS 64231 - 35042 Rennes cedex

Tel: 02 99 59 72 72

→ Collège Coopératif de Bretagne

Université Rennes 2 - Campus « la Harpe » Avenue Charles Tillon - 35044 Rennes cedex

Tel: 02 99 14 14 41 - Site internet: www.ccb-formation.fr

→ Fondation de France

8 rue du Pré Botté - 35000 Rennes

Tel: 02 99 38 24 22

Courriel: bretagne@fdf.org

Site Internet: www.fondationdefrance.org

→ Musique et danse en Bretagne

1 rue Prieuré - BP 55 - 35410 Chateaugiron

Tel: 02 99 37 34 58

Site Internet: www.resonances-bretagne.org

→ Spectacle vivant en Bretagne

14 rue Guy Ropartz - BP 20415 - 35704 RENNES cedex 7

Tel: 02 99 37 34 58

courriel: contact@svbretagne.fr

site internet : www.spectacle-vivant-bretagne.fr

→ Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les inadaptations et les handicaps (CREAI)

2B rue du Patis Tatelin - 35700 Rennes

Tel: 02 99 38 04 14

Site internet: www.creai-bretagne.org

→ URIOPSS de Bretagne

203 G Avenue Patton - BP 20219

35702 Rennes cedex 7

Tel: 02 99 87 51 52

Site internet: www.uriopss-bretagne.asso.fr

→ Réseau Education et Environnement en Bretagne (REEB)

Allée de Kernelien - 22200 Plouisy

Tel: 02 96 48 97 99

Site internet: www.reeb.asso.fr

→ Le Pays Malouin

1 rue du Clos Baron BP 183

35409 St Malo Cedex - Tel : 02 99 40 27 00 Courriel : lepaysmalouin@publihebdos.fr

→ Le Iournal

21 rue de Paris BP 10131 - 35 501 Vitré - Tel : 02 99 74 10 10

Courriel: redaction@lejournaldevitre.com

→ Les Infos

28 quai Surcouf B.P. 80645 - 35600 Redon

Tel: 02 99 71 64 00 - Courriel: redaction@infosredon.fr

RADIO NATIONALE **AVEC BUREAUX LOCAUX**

→ France Bleu Armorique

Tel: 02 99 67 43 21

Courriel: bleuarmorique@radiofrance.com

Site Internet: www.francebleu.fr

RADIOS ASSOCIATIVES **EN ILLE ET VILAINE**

→ Canal B 94 MHz

Tel: 09 65 15 32 82 et 02 99 52 77 66

Site Internet: www.canalb.fr

→ Radio Campus Rennes 88.4 MHz

Tel: 02 99 14 19 61

Site Internet: www.radiocampusrennes.fr

→ Radio Laser 95,9 MHz

Tel: 02 99 57 06 20

Site Internet: www.radiolaser.org

→ Radio Rennes 100,8 MHz

Tel: 02 99 79 23 23

Site Internet: www.radiorennes.fr

→ Radio Sing Sing 96.7 MHz

Tel: 02 99 81 28 98

Site Internet: www.sing-sing.org

→ Radio Evasion 98.7 Mhz (St Méen) et 95.2 Mhz (Collinée)

Tel: 02 99 79 05 30

Courriel: radio.evasion@orange.fr

→ Radio Soleil 35 95.3 Mhz

Tel: 02 99 98 34 48

Site Internet: www.radiosoleil35.com

→ RLK, 90.5 Mhz

Tel: 02 99 09 38 38

Site Internet: www.rlk-laproximite.com

→ Univers FM, 99.9 Mhz

Tel: 02 99 73 32 56

Site Internet: www.radio-univers.com

→ Zénith FM 87.7 Mhz et 91.9 Mhz (Vitré)

Tel: 02 99 44 30 30

Site Internet: www.zenithfm.fr

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE EN ILLE-ET-VILAINE

→ Centre Régional Information Jeunesse Bretagne

« 4bis » Cours des Alliés - CS 84304

35043 Rennes cedex Tel: 02 99 31 47 48

ANTRAIN

Courriel: crij@crij-bretagne.com Site internet: www.crii-bretagne.com

SAINT-IACOUES-DE-LA-LANDE

SAINT-MALO

VITRE

VERN SUR SEICHE

Tel: 02 99 35 21 24

Tel: 02 99 81 45 32

Tel: 02 99 62 83 27

Tel: 02 23 55 16 21

INTRODUCTION

LE SERVICE CIVIQUE EN ILLE-ET-VILAINE

À ce jour plus de 150 associations locales ont fait la démarche pour accueillir des jeunes en service civique. Pourquoi pas votre association ?

Le Service Civique est un engagement volontaire indemnisé au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Les missions, de 6 à 12 mois et d'au moins 24 h par semaine, s'articulent autour de grandes thématiques qui permettent aux volontaires d'exprimer pleinement leurs atouts. C'est l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre d'une association ou une collectivité.

Pour une association, la demande d'agrément adressée auprès des services de l'Etat nécessite de proposer une mission et désigner dans l'association un tuteur. C'est un rôle prépondérant au bon accueil et à l'accompagnement du volontaire. Le formulaire et tous les détails sur les droits et obligations sont en ligne sur : www.service-civique.gouv.fr.

Pour tout savoir sur le Service civique en Ille-et-Vilaine : www.ille-et-vilaine.gouv.fr (rubrique «politiques publiques» puis «citoyenneté»)

Éliane BELLESSORT - Secrétariat eliane.bellessort@ille-et-vilaine.gouv.fr

Nicolas PARQUIC - Référent Service civique pour l'Ille-et-Vilaine Tel : 02 99 28 36 38, courriel : nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr



LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

L'amélioration de la gestion associative et l'acquisition de compétences nouvelles par les bénévoles responsables associatifs constituent pour l'Etat et le Conseil Régional de Bretagne des objectifs prioritaires.

Le soutien aux associations bretonnes qui s'engagent dans une action de formation des bénévoles élus ou responsables d'activités est ouvert chaque année au travers un ou plusieurs appels à projet consultables sur le site de la DRJSCS de Bretagne : www.bretagne.drjscs.gouv.fr

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)



Le DLA aide les associations employeurs dans leur démarche de consolidation et de développement. Selon les besoins, ceci peut concerner l'organisation interne, la communication, la gestion financière, les activités et leurs évolutions, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la stratégie commerciale...

Les chargés de mission DLA réalisent un diagnostic partagé de la situation de l'association et formulent des préconisations. Ils élaborent avec elle un plan d'accompagnement, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires. Les chargés de mission assurent un suivi et mesurent son impact sur le développement des activités et des emplois.

Le DLA fédère autour de lui et au sein de ses comités d'appui et de pilotage des acteurs du développement local dans le secteur d'intervention de la structure (collectivités locales, banques, coordinations et fédérations associatives...). Il constitue ainsi une opportunité pour définir collectivement une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures sur un territoire.



→ Pays de Rennes, Réso Solidaire

Gwenaël HERVE

Maison de l'Economie Sociale et Solidaire

15 rue Martenot - 35000 Rennes

Tel: 02 99 26 34 60

Courriel: dla@resosolidaire.org Site Internet: www.resosolidaire.fr



→ Hors Pays de Rennes, Bretagne Active
Angélique BUFFET

Maison de l'Economie Sociale et Solidaire 15 rue Martenot - 35000 Rennes

Tel : 02 99 65 04 00

Courriel: a.buffet@bretagneactive.org Site Internet: www.bretagneactive.org